



UNIVERSITÉ
LAVAL



Ecole Internationale de Genève
International School of Geneva

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE SCOLARITÉ

MICROPROGRAMME DE PHILOSOPHIE POUR LES ENFANTS Attestation d'étude de premier cycle de 15 crédits

sous la conduite du

Professeur Michel Sasseville

Responsable des programmes de formation
en philosophie pour les enfants à l'Université Laval (Québec)

29 juin 2019 – 1er juillet 2020

Le Microprogramme de philosophie pour les enfants est ouvert aux enseignants primaire ou secondaire, responsables d'équipe pédagogiques, philosophes, sociologues, intervenants en milieu communautaire, linguistes, artistes, aux littéraires, aux scientifiques.

Il s'adresse à tous ceux qui souhaitent découvrir l'énorme potentiel de la Communauté de recherche qui s'inscrit dans la rencontre de la diversité, du questionnement, de la recherche et de la collaboration.

I. Dispositions Générales

Le Microprogramme de philosophie pour les enfants est organisé en 5 cours. 3 crédits européens (ECTS) sont affectés à chacun de ces cours, soit un total de 15 crédits en cas de réussite.

Niveau de connaissances demandé :

Niveau IV (Formation de niveau du bac (général, technologique ou professionnel), du brevet de technicien (BT) ou du brevet professionnel)

Prix du Microprogramme complet :

2915 CHF (possibilité de paiement fractionné, voir point II/4)

Formation à la carte :

Il est possible de ne suivre qu'une partie de la formation, mais seulement pour un nombre limité de personnes par cohorte.

Les possibilités sont :

- Les trois cours en présentiel (1650 CHF)
- Deux cours en ligne (970 CHF)
- Un cours en ligne (490 CHF).

L'étudiant doit le préciser lors de son inscription afin que cette disposition soit stipulée dans son contrat de formation.

Les frais d'ouverture et d'analyse de dossier de l'Université Laval (65 CHF) et les frais d'admission Ecolint (250 CHF) sont dûs.

Aucun arrangement financier n'est possible, la totalité des cours choisis doit être payée au plus tard 5 jours avant le commencement de la formation.

Auditeur :

Si la personne ne possède pas de diplôme de niveau IV, il lui est possible de suivre seulement les cours en présentiel en tant qu'auditeur.

L'Université Laval ne lui attribuera pas de numéro d'étudiant.

Aucune évaluation ne sera demandée.

Aucun crédit ne sera délivré.

Le tarif pour ces trois cours en présentiel est de 550 CHF par cours soit 1650 CHF.

Les frais d'admission Ecolint (250 CHF) sont dûs.

1. Organisation de la formation

Lieu d'enseignement

Ecole Internationale de Genève, campus de La Grande Boissière
62 route de Chêne
1208 Genève - Suisse

Nombre de cours : 3 cours en présentiel à Genève / 2 cours en ligne

Cours 1 : Penser par nous-mêmes : raison et émotion (PHI-1061)

Cours en présentiel

Samedi 29 juin 2019 = 9:00 / 12:00 - 13:00/17:00 - 18:30/20:30

Dimanche 30 juin 2019 = 9:00 / 12:00 - 13:00/17:00 - 18:30/20:30

Lundi 1er juillet 2019 = 9:00 / 12:00 - 13:00/17:00 - 18:30/20:30

Mardi 2 juillet 2019 = 9:00 / 12:00 - 13:00/17:00 - 18:30/20:30

Mercredi 3 juillet 2019 = 9:00 / 12:00 - 13:00/16:00

Cours 2 : Penser par nous-mêmes: valeurs et vérités (PHI-1062)

Cours en présentiel

Jeudi 4 juillet 2019 = 9:00 / 12:00 - 13:00/17:00 - 18:30/20:30

Vendredi 5 juillet 2019 = 9:00 / 12:00 - 13:00/17:00 - 18:30/20:30

Samedi 6 juillet 2019 = 9:00 / 12:00 - 13:00/17:00 - 18:30/20:30

Dimanche 7 juillet 2019 = 9:00 / 12:00 - 13:00/17:00 - 18:30/20:30

Lundi 8 juillet 2019 = 9:00 / 12:00 - 13:00/16:00

Cours 3 : L'observation en philosophie pour les enfants (PHI-1064)

Cours en ligne

du 3 septembre au 14 décembre 2019

Cours 4 : Principes de logique (PHI-1900)

Cours en ligne

du 7 janvier 2020 au 19 avril 2020

Cours 5 : Penser par nous-mêmes: parole et silence (PHI-1063)

Cours en présentiel

Samedi 27 juin 2020 = 9:00 / 12:00 - 13:00/17:00 - 18:30/20:30

Dimanche 28 juin 2020 = 9:00 / 12:00 - 13:00/17:00 - 18:30/20:30

Lundi 29 juin 2020 = 9:00 / 12:00 - 13:00/17:00 - 18:30/20:30

Mardi 30 juin 2020 = 9:00 / 12:00 - 13:00/17:00 - 18:30/20:30

Mercredi 1er juillet 2020 = 9:00 / 12:00 - 13:00/16:00

2. Absences et assiduité :

L'assiduité est obligatoire pour les cours en présentiel comme en ligne.

En cas d'absence pour force majeure, un arrangement peut être mis en place après accord avec l'enseignant responsable du cours afin que le cours puisse être validé.

Cependant, l'absence ne peut dépasser 10% du temps du cours.

3. Validation du Microprogramme

Cours en présentiel (Cours 1,2 et 5) :

Pour les cours en présentiel, trois évaluations continues permettent de valider le cours :

- Une évaluation faite par le formateur,
- Une auto-évaluation faite par l'étudiant,
- Une évaluation faite par les autres étudiants.

A la fin de chaque cours, une période de 2 heures (non comptabilisée dans les horaires de cours) est prévue pour une évaluation.

Modules en ligne (modules 3 et 4) :

Les examens des cours en ligne sont donnés par l'Université Laval. Ils sont obligatoires pour valider les cours en ligne. Ils ont lieu à Genève sous la surveillance d'un responsable de l'institut Ecolint.

Il est possible, pour les personnes qui habitent loin de Genève, de passer l'examen à la même date, sur leur lieu de travail sous la surveillance de leur supérieur hiérarchique après accord signé avec l'Université Laval.

L'examen est d'une durée de 3 heures et se déroule de 9:00 à 12:00.

Dates des examens :

Cours 3 "L'observation en philosophie pour les enfants"

Décembre 2019

Cours 4 "Principes de logique"

Mai 2020

4. Remise des attestations d'études de premier cycle

Pour obtenir son attestation, un étudiant devra avoir suivi et réussi les 15 crédits du programme et avoir maintenu une moyenne de 2.00/4.33. L'attestation est décernée en conformité avec les règles de l'Université Laval.

Lorsque l'étudiant a validé tous les cours du Microprogramme, il reçoit une attestation de 1er cycle, signé par les responsables de la formation.
La remise des attestations est l'occasion d'une cérémonie officielle à Genève.
Elle aura lieu en novembre 2020.

II. CONDITIONS FINANCIERES

1. Tarifs 2019-2020

Les tarifs sont ceux de l'Université Laval.
Le montant en dollars canadiens fait foi.
Les équivalences en francs suisses et en euros ne sont que des estimations.

En CHF

Prix des cours = $520 \times 5 = 2'600$
Frais d'ouverture et analyse de dossier = 65
Frais d'admission Ecolint = 250

Prix total du Microprogramme = 2'915

En Euro

Prix des cours = 2'103
Frais d'ouverture et analyse de dossier = 52
Frais d'admission Ecolint = 205

Prix total du Microprogramme = 2'360

En CAD

Prix des cours = $660 \times 5 = 3'300$
Frais d'ouverture et analyse de dossier = 82
Frais d'admission Ecolint = 321

Prix total du Microprogramme = 3'701

2. Droits d'admission de l'Ecolint

Les droits d'admission Ecolint ne sont pas remboursables en cas de rétractation ou arrêt de la formation avant la fin des cours. Même en cas d'arrêt pour force majeure, ils restent dûs.

3. Frais d'ouverture et d'analyse de dossier de l'Université Laval

Les frais d'ouverture et d'analyse de dossier de l'Université Laval ne sont pas remboursables en cas de rétractation ou arrêt de la formation avant la fin des cours. Même en cas d'arrêt pour force majeure, ils restent dûs.

Ils doivent être acquittés en début de formation et donnent droit à un numéro d'étudiant à l'Université Laval, à un accès aux documents et à une adresse courriel dédiée à la communication avec l'Université Laval.

4. Arrangements financiers

Les droits d'admission de l'Ecolint et les frais d'ouverture et d'analyse de dossier de l'Université Laval valident l'enregistrement de l'inscription.

Ils ne sont pas remboursables en cas de désistement.

Pour le solde, plusieurs arrangements financiers sont possibles:

Paiement du solde en une fois

- 2600 CHF 5 jours avant le premier jour de formation, soit le 24 juin 2019

Paiement du solde en deux fois :

- 1300 CHF au plus tard 5 jours avant le premier cours, soit le 24 juin 2019
- 1300 CHF deux mois après.

Paiement du solde en trois fois :

- 1300 CHF au plus tard 5 jours avant le premier cours, soit le 24 juin 2019
- 700 CHF deux mois le premier paiement, soit le 24 août 2019
- 600 CHF un mois après le deuxième paiement, soit le 24 septembre 2019

Pour les personnes qui suivent le programme “à la carte” et les auditeurs, il n’y a pas d’arrangements financiers possibles.

Ces paiements, après accord avec l'Institut d'apprentissage et d'enseignement de l'Ecole Internationale de Genève, sont à effectuer en ligne sur le site de l’Institut.

III. INSCRIPTION

1. Candidature

Les personnes intéressées par la formation doivent au préalable remplir le formulaire en ligne pour transmettre leur candidature :

<https://www.ecolint-institute.ch/fr/candidature-au-microprogramme-philosophie-pour-enfants>

Lorsque le nombre minimum de participants est atteint, l'institut avise la personne que la formation aura lieu et qu'elle peut procéder à sa pré-inscription en cliquant sur un lien.

2. Validation de la pré-inscription

L'Institut enregistre les pré-inscriptions par ordre d'arrivée et confirme celles-ci par courriel.

Pour valider la pré-inscription, la constitution du dossier pour l'Université Laval doit être complète et le paiement des droits d’admission Ecolint et les frais d’ouverture et d’analyse de dossier à l’Université Laval doivent être faits.

Constitution du dossier

Documents à fournir :

- Formulaire d’inscription de l’Université Laval (fourni avec l’email de confirmation de la pré-inscription)
- Diplôme ou lettre d’attestation du niveau de scolarité préalable, complétée et signée par son employeur ou par le co-directeur de l’Ecolint.

- Pour les personnes n'ayant plus leur diplôme de fin d'études secondaires et qui occupent des postes demandant un niveau de compétences équivalent ou supérieur à la fin des études secondaires, une attestation de leur supérieur hiérarchique précisant que le poste occupé par la personne désirant suivre la formation demandent des compétences suffisantes pour suivre le Microprogramme de philosophie pour enfants.

Auditeur : pour les personnes n'ayant pas de diplôme, il est possible de suivre seulement les cours en présentiel du Microprogramme en tant qu'auditeur.

Les frais d'admission Ecolint (250 CHF) sont dûs.

Elles n'auront pas de n° d'étudiant donné par Laval.

Les frais d'ouverture et d'analyse de dossier à l'UL ne seront pas dûs.

Il s'agira alors d'une formation sans évaluation et sans crédits.

Seule une attestation de présence sera délivrée.

Le dossier doit être envoyé par courriel à

lisa.mcgillivray@ecolint.ch

ou par voie postale à

Ecole Internationale de Genève
Institut d'apprentissage et d'enseignement
11, route des Morillons
1218 Genève - Suisse

Paiement des frais :

Le paiement en ligne sur le site de l'Institut des droits d'admission Ecolint (250 CHF) et des frais d'ouverture et d'analyse de dossier à l'UL (65 CHF) doivent être faits (sauf pour les auditeurs qui ne paient que les droits d'admission Ecolint).

Ces frais ne sont pas remboursables sauf si l'Institut annule le cours.

Le dossier est vérifié par l'Institut et envoyé au Registrariat de l'Université Laval. Le registrariat valide ou non le dossier (aucune réclamation auprès de l'Université Laval n'est possible).

Si le dossier n'est pas validé et qu'aucune modification n'est possible, les frais d'ouverture et d'analyse de dossier à l'Université Laval et les droits d'admission Ecolint ne sont pas remboursés.

En cas de validation, le registrariat de l'Université Laval, communique un numéro d'étudiant.

3. Inscription définitive

Pour valider définitivement l'inscription il faut :

- Le numéro d'étudiant communiqué par l'Université Laval,
- Le contrat de formation rempli et signé par l'étudiant
- Choisir l'arrangement financier et avoir payé la première échéance (paiement en ligne sur le site de l'Institut).